

Zones A06-614

Numéro de colonne			1	2	3	4	5	6	7	8
USAGES PERMIS										
Habitation (H)	H-1	Habitation unifamiliale	X ⁽³⁾							
	H-2	Habitation bifamiliale								
	H-3	Habitation trifamiliale								
	H-4	Habitation multifamiliale								
	H-5	Habitation collective								
	H-6	Maison mobile								
	H-7	Minimaison								
Commerces et services (C)	C-1	Commerce de vente au détail								
	C-1	a) Magasin d'alimentation								
	C-1	b) Autres établissements de vente au détail								
	C-2	Commerce de gros								
	C-3	Service professionnel et personnel								
	C-3	a) Service professionnel								
	C-3	b) Service personnel de soins non médicaux								
	C-3	c) Service financier et immobilier								
	C-3	d) Garderie et CPE								
	C-3	e) Service de soins médicaux								
	C-3	f) Autre service								
	C-4	Commerce agricole								
	C-5	Commerce d'hébergement								
	C-5	a) Hébergement commercial								
	C-5	b) Hébergement résidentiel								
	C-6	Commerce de restauration et débit d'alcool								
	C-6	a) Restauration								
	C-6	b) Débit d'alcool								
	C-7	Commerce lié aux véhicules motorisés, transport et construction								
	C-7	a) Service, réparation et transport								
	C-7	b) Vente et location de véhicules								
	C-7	c) Services de construction								
	C-8	Commerce lourd								
	C-9	Commerce de carburant								
	C-10	Commerce de nature érotique								
Communautaire (P)	P-1	Service communautaire et public								
	P-2	Service communautaire et public régional								
	P-3	Service public			X ⁽²⁾					
	P-4	Équipement et réseau d'utilité public								
	P-5	Conservation								

Numéro de colonne	1	2	3	4	5	6	7	8
-------------------	---	---	---	---	---	---	---	---

Récréatif (R)	R-1	Récréation extérieure								
	R-1	a) Activité récréative intensive								
	R-1	b) Activité récréative extensive		X						
	R-1	c) Activité nautique								
	R-2	Récréation intérieure								
Industriel (I)	I-1	Industrie légère								
	I-2	Industrie lourde								
	I-3	Industrie matières résiduelles								
	I-4	Industrie extractive								
Agricole (A)	A-1	Élevage	X							
	A-2	Culture du sol	X							
	A-3	Exploitation forestière	X							
	A-4	Chenil et pension								
Usages spécifiquement autorisés										
Usages spécifiquement prohibés										

Zones A06-614

Numéro de colonne	1	2	3	4	5	6	7	8
-------------------	---	---	---	---	---	---	---	---

NORMES D'IMPLANTATION

Normes applicables à un bâtiment principal

Structure

Isolée	X	X	X					
Jumelée								
Contigüe								

Hauteur et largeur du bâtiment

Nombre d'étages min / max	1 / 2							
Hauteur min / max (m)								
Largeur minimale de la façade avant	7							

Implantation

Marge de recul avant min / max (m)	15 / -	15 / -						
Marge de recul arrière (m)	5							
Marge de recul latérale (m)	2							
Sommes des marges de recul latérale (m)	4							

Nombre de logements et occupation au sol

Nombre de logements par bâtiment min / max	-/1							
Superficie minimale d'implantation (m²)	60							
Rapport bâti / terrain min / max	- / 0,30							

Normes spécifiques

PAE								
PIIA								
PPCMOI								
Usages conditionnels								
Zonage incitatif								

NORMES RELATIVES AU LOTISSEMENT

Superficie min (m²)								
Profondeur min (m)								
Largeur min (m)								

Notes de renvois**Amendements**

(2) Seul l'usage « Réseau d'aqueduc, réseau d'égout » est autorisé. L'installation ou le prolongement d'un réseau d'égout domestique ou d'un réseau d'aqueduc est permis seulement pour des fins de salubrité publique et/ou pour l'approvisionnement adéquat en eau potable.

(3) Les dispositions de l'article 15.9.1 peuvent s'appliquer.

No de
règlement

Date entrée
en vigueur